

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE ORDINAIRE **SÉNAT**

vendredi 16 mai 2025 à 9 h, webconférence via Zoom

Membres présentes et présents :

Halim Dabbou, représentant du corps professoral Zack Dorval, représentant de l'unité d'enseignement ADMN Simon Fecteau, vice-président du Sénat et président du Conseil Stéphane Girard, président du Sénat et représentant de l'unité d'enseignement ÉEHS

Maazou Elhadji Issa, représentant du corps professoral Aurélie Lacassagne, rectrice Marie LeBel, représentante de l'APUH (par intérim) Sylvie Roy, registraire

Membres absentes et absents :

Othniel Éphraïm Beugre, membre du corps étudiant (s'est excusé) Manon Cyr, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche (s'est excusée)

Elisabeth Labrie, représentante de l'unité d'enseignement PSYC (s'est excusée)

Aby Seck Sene, membre du corps étudiant

Secrétaire d'assemblée :

Daniel Fauchon, secrétaire général

Ouverture de la réunion

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 16 mai 2025 ouverte à 9 h 01.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter à l'ordre du jour un point concernant la composition du comité *ad hoc* de révision des notes.

Il est proposé par Marie LeBel Appuyé par Halim Dabbou

S-30-25 Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 avril 2025

Un membre propose de modifier le texte du point 5 du procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 avril 2025, en précisant que l'expression « renouvellement du mandat pour un an » pourrait prêter à confusion et sous-entendre que les mêmes membres poursuivent leur mandat au comité FARCP.

Il est proposé par Simon Fecteau Appuyé par Maazou Elhadji Issa

S-31-25 Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 avril 2025 soit adopté tel que modifié.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **4.** Affaires émanant du procès-verbal qui ne figurent pas à l'ordre du jour Aucun.
- 5. Propositions adoptées par courriel

Aucune.

6. Annonces et informations

Aucune.

7. Correspondance

7.1. Mesures de viabilité de l'éducation postsecondaire et finalisation des ententes de mandat stratégiques pour 2025-2030, 24 mars 2025

Les membres prennent connaissance des mesures annoncées par le ministère le 24 mars 2025 afin de renforcer la viabilité financière des établissements postsecondaires. Ces mesures visent à garantir que ces derniers puissent continuer à offrir des programmes de haut calibre qui soutiennent la compétitivité économique de la province. Le document met particulièrement en évidence les investissements annuels prévus dans les programmes d'études en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM). Ces investissements comprennent un financement annuel de 150 millions de dollars pour soutenir la croissance et le maintien des inscriptions en STIM. La rectrice souligne que le lancement du programme de B.Sc. en mathématiques et biologie actuellement en développement permettrait de pouvoir bénéficier de ce financement. Par ailleurs, la correspondance aborde la finalisation des ententes de mandat stratégiques (EMS4) pour la période 2025-2030, la mise en place du Fonds pour la viabilité financière du secteur postsecondaire 2025-2026 et l'introduction du Fonds pour les mesures d'économies et la responsabilisation.

Certains membres soulèvent des questions concernant le financement disponible, comme indiqué dans la correspondance, ainsi que sur l'impact potentiel de ces mesures sur le budget de l'établissement. Il est précisé que l'Université a reçu une confirmation du ministère concernant le maintien, pour l'année à venir, du financement spécial destiné aux universités du Nord de l'Ontario. Bien qu'il s'agisse d'une nouvelle positive, ce financement demeure incertain à long terme, puisqu'il est révisé annuellement par le Ministère. Des préoccupations sont également soulevées quant à la pérennité des enveloppes de financement liées aux subventions spéciales. Le budget 2025-2026 sera prochainement présenté au comité permanent des finances, de l'audit et des infrastructures puis présenté au Conseil d'ici la fin juin.

8. Rapports de la direction et des comités

8.1. Mise à jour du rectorat

Les membres sont informés de la parution récente du reportage Empreintes : <u>Des accents africains au cœur du « P'tit Québec »</u>, réalisé par Éric Robitaille et diffusé par Radio-Canada. Ce reportage, composé de témoignages, met en valeur la communauté étudiante et diplômée

de l'Université de Hearst, tout en illustrant l'impact de l'institution dans les communautés qu'elle dessert. Les membres sont invités à partager largement ce reportage dans leurs réseaux.

Plusieurs membres du personnel de l'Université de Hearst se sont rendus à Sudbury le 15 mai 2025 pour participer à la 3e édition du Forum franco-ontarien des affaires. Cet événement d'envergure constitue une occasion privilégiée de rassembler les acteurs du développement économique et de l'entrepreneuriat francophone de l'Ontario et d'ailleurs. La présence de l'Université a permis d'établir de nombreux contacts et de favoriser des échanges constructifs. Le développement d'un baccalauréat en mathématiques et biologie a suscité un intérêt marqué de la part de plusieurs personnes en réponse aux besoins croissants en personnel qualifié dans ces secteurs.

Jessica Dionne a été nommée au poste de responsable des communications et du marketing pour une période de six mois, soit jusqu'au 31 octobre 2025. Cette nomination permet à Elsa St-Onge de reprendre son rôle intérimaire de coordonnatrice administrative à 50 % de son temps, tout en consacrant les 50 % restants à ses responsabilités de gestionnaire de projet. Par ailleurs, Edoh Hans Daye occupera le poste de conseiller à la vie étudiante au campus de Hearst jusqu'au 31 octobre 2025.

8.2. Rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche Les membres ont pris connaissance du rapport du vice-rectorat à

l'enseignement et à la recherche.

8.3. Rapport des équipes du rectorat et du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

- 8.3.1. Communication et marketing
- 8.3.2. Recrutement
- 8.3.3. Bureau de l'international
- 8.3.4. Affaires étudiantes
- 8.3.5. Centre des carrières et du développement professionnel

8.3.6. Conseil technopédagogique

Les membres du Sénat prennent connaissance du rapport présenté par les équipes du rectorat et du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

8.4. Comités

8.4.1. Compte rendu du comité des voyages d'études, 17 avril 2025

Le comité des voyages d'études à l'étranger s'est réuni le 17 avril 2025 pour poursuivre la révision des lignes directrices des voyages d'études à l'étranger, cette fois en présence de membres de l'Association étudiante. L'objectif était de recueillir leurs intérêts, ainsi que leurs propositions et préoccupations. À la lumière des informations obtenues de cette réunion, le comité prévoit finaliser la révision des lignes directrices dans les prochaines semaines, en intégrant les recommandations pertinentes. Le document révisé sera présenté au Sénat lors de la prochaine réunion ordinaire.

Une membre propose de renommer le comité « Comité des voyages étudiants » plutôt que « Comité des voyages d'études ». Selon cette personne, les voyages d'études pourraient plutôt être associés à des voyages qui seraient offerts dans le cadre d'un cours. Cette suggestion sera soumise au comité pour discussion. Il est toutefois précisé que la composition du comité sera revue afin d'y intégrer, notamment, des membres du corps professoral, dans le but d'accentuer l'aspect académique des voyages proposés.

8.4.2. Rapport annuel du comité du fonds d'aide à la recherche, à la création et à la publication (FARCP) pour l'année 2024 - 2025 et rapport du premier concours 2025 - 2026

Le rapport annuel du comité du fonds d'aide à la recherche, à la création et à la publication (FARCP) présente le nombre de demandes admissibles reçues pour l'année 2024 - 2025, ainsi que les montants alloués et dépensés.

Ce rapport inclut également les demandes soumises et jugées admissibles par le comité lors du premier concours de l'année 2025-2026, ainsi que les montants accordés. Puisque la totalité du fonds n'a pas été distribuée à la suite de l'appel en mars 2025, le comité à lancé un deuxième concours se terminant fin mai 2025. Le comité se réunira à nouveau pour étudier les demandes reçues et communiquera ses décisions, le cas échéant, début juin.

Une membre suggère que la politique soit revue afin de préciser plus clairement les types de dépenses admissibles et non admissibles. Elle souligne que les frais liés à des

déplacements hors région, notamment pour la cueillette de données dans le cadre d'un projet de recherche, par exemple dans un centre d'archives, devraient être admissibles. Un autre membre rappelle que, lors de la plus récente révision de la politique, la mention « tout autre frais identifié dans la demande, sous réserve de l'approbation du comité » a été ajoutée précisément pour permettre ce type de flexibilité.

8.4.3. Rapport annuel du Comité d'éthique à la recherche de l'Université de Hearst (CÉRUH)

Pour l'année 2024-2025, le comité d'éthique à la recherche de l'Université de Hearst (CÉRUH) a évalué onze (11) demandes. Neuf (9) d'entre elles ont été évaluées dans le cadre du cours PSYC 4105 Travail de recherche tandis que deux (2) demandes à risque minimal ont été évaluées dans le cadre d'un projet de recherche.

Les membres sont informés que la politique du CÉRUH, incluant les divers formulaires afférents, fait actuellement l'objet d'une révision et que ces documents seront présentés à l'instance ultérieurement.

Il est proposé de bonifier le rapport annuel à compter de l'an prochain en y intégrant des données supplémentaires, notamment le nombre de demandes admissibles et non admissibles, ainsi que toute autre information jugée pertinente afin de mieux documenter les activités du comité.

8.4.4. Composition du comité ad hoc de révision de notes

La composition du comité *ad hoc* de révision des notes est proposée aux membres. Une fois la composition entérinée par l'instance, le comité sera chargé d'examiner deux demandes de révision de notes.

Il est proposé par Zack Dorval Appuyé de Sylvie Roy

S-32-25 Que le comité de révision des notes soit formé de Halim Dabbou, Marc Bédard, Edoh-Hans Daye et du vice-rectorat enseignement et recherche.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Affaires en cours

9.1. Mise à jour des mandats et élections à venir

Le mandat de deux ans de Simon Fecteau, représentant du Conseil, s'est terminé le 27 avril 2025. En l'absence de candidat parmi les membres actuels pour occuper ce poste, Simon a accepté de prolonger temporairement son mandat afin d'assister aux réunions du Sénat jusqu'à la fin du mois de juin 2025. Ce point sera de nouveau abordé lors de la prochaine réunion ordinaire du Conseil, où de nouveaux membres seront présents.

Le mandat de Melissa Vernier, représentante de l'Association des professeures et des professeurs de l'Université de Hearst (APUH, L686 OPSEU/SEFPO, prendra fin le 10 juin 2025. L'exécutif de l'APUH a été informé de transmettre, d'ici le 10 juin, la nomination officielle de la personne qui représentera l'Association au Sénat pour les deux prochaines années. Une membre précise que ce poste revient à la personne qui occupe la présidence de l'APUH.

Enfin, les mandats des trois membres du corps professoral des unités d'enseignement, à savoir Zack Dorval, Elisabeth Labrie et Stéphane Girard, prendront fin le 24 août 2025. Une période d'élection de 30 jours sera lancée la semaine prochaine, avant le début du congé estival, afin de pourvoir ces postes vacants qui deviendront vacants à la fin de l'été. À noter que tout membre du Sénat peut être réélu dans ses fonctions.

Un membre suggère de revoir le calendrier des mandats pour les membres du corps professoral représentant chaque unité d'enseignement, afin d'éviter que plusieurs mandats prennent fin simultanément et de réduire le risque de postes vacants. D'autres membres estiment toutefois que ce risque demeure très faible, dans la mesure où il est possible pour les membres en poste de soumettre leur candidature pour un second mandat.

9.2. Présentation des données d'admission

Les membres prennent connaissance des données d'admission en date du 9 mai 2025. Le document offre une mise à jour des offres d'admission, des offres acceptées et refusées, tant pour les programmes de premier cycle que pour le Diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP).

Zack Dorval quitte la réunion à 9 h 42.

Une question est soulevée au sujet du DÉSP, notamment en ce qui concerne la capacité d'accueil par cohorte. Il est précisé que la limite est fixée à 24 par cohorte, et que ce seuil ne sera pas atteint pour l'année prochaine.

Un intérêt est notable pour les programmes offerts en ligne, en particulier parmi les étudiantes et les étudiants provenant d'autres établissements postsecondaires, notamment des collèges.

En ce qui concerne l'international, plusieurs contraintes ont été relevées quant au processus complexe lié à l'obtention des permis d'études. Ces éléments ont un impact sur le nombre de permis d'études délivrés et, par conséquent, sur les inscriptions.

10. Affaires nouvelles

10.1. Programmation de l'automne 2025 et de l'hiver 2026, incluant les descriptifs des nouveaux cours à thèmes

Les membres prennent connaissance de la programmation de l'automne 2025 et de l'hiver 2026. Les modifications apportées depuis la dernière présentation sont indiquées en bleu dans le document soumis. La programmation comprend notamment le descriptif de quatre nouveaux cours à thème.

Il est précisé que le mode d'enseignement de certains cours offerts en mode virtuel sera confirmé au cours des prochaines semaines. Par ailleurs, des ajustements ont été apportés à la programmation afin de mieux répondre aux besoins des cohortes actuelles et anticipées.

Des échanges ont lieu au sujet de l'équilibre de l'offre entre les campus. Il est noté qu'un nombre légèrement inférieur de cours est prévu au campus de Timmins, sans pour autant remettre en question l'offre globale.

En ce qui concerne les cours à thème, des membres soulignent l'importance de veiller à leur cohérence avec les orientations pédagogiques des programmes existants et aux compétences visées. Il est précisé que les coordonnateurs d'unité ont été consultés à cet effet, et que les chargés de cours concernés recevront des indications précises quant aux attentes pédagogiques.

Zack Dorval rejoint la réunion à 9 h 54.

Il est proposé par Simon Fecteau Appuyé par Maazou Elhadji Issa

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

S-33-25 Que la programmation de l'automne 2025 et de l'hiver 2026, incluant les descriptifs des nouveaux cours à thèmes, soit adoptée telle que proposée.

10.2. Adoption de la liste des finissantes et des finissants pour la collation des grades au printemps

La liste des finissantes et des finissants en juin 2025 est présentée aux membres du Sénat pour approbation.

Il est proposé par Sylvie Roy Appuyé par Aurélie Lacassagne

S-34-25 Que la présentation de la liste des finissantes et finissants en juin 2025 soit adoptée telle que présentée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3. Proposition de nouveau cours : PSYC XXXX Science de l'autorégulation : mécanismes psychologiques et applications en éducation, management et santé mentale

Une proposition de création d'un cours intitulé « Science de l'autorégulation : mécanismes psychologiques et applications en éducation, management et santé mentale » a été soumise par le biais des formulaires du Processus institutionnel d'assurance de la qualité de l'Université de Hearst (PIAQUH).

L'intégration de ce nouveau cours permettra de répondre à un besoin identifié dans l'offre de cours en psychologie, tout en s'alignant avec les orientations interdisciplinaires de certains programmes.

La proposition est bien accueillie par les membres.

Il est proposé par Zack Dorval Appuyé par Marie LeBel

S-35-25 Que le Sénat approuve la proposition de création d'un nouveau cours : PSYC XXXX Science de l'autorégulation : mécanismes psychologiques et applications en éducation, management et santé mentale.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4. Révision de la politique du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle

Les membres prennent connaissance de la version révisée de la politique encadrant le fonctionnement du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle. Cette révision vise à clarifier

certains éléments de procédure et à mieux définir les rôles et responsabilités des personnes impliquées.

Un membre propose de reformuler légèrement l'article 5.6, en remplaçant la formulation « le secrétariat général forme le comité » par : « Le secrétariat général convoque les membres du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle à une réunion et leur transmet les documents relatifs à l'appel. »

Il est également précisé que les formulaires à remplir, notamment les annexes, soient revus afin d'en faciliter le remplissage et d'offrir davantage d'espace pour les zones de texte. Ces documents révisés seront ajoutés au coffre à outils du personnel de l'Université.

Marie LeBel souligne son abstention.

Il est proposé par Simon Fecteau Appuyé par Maazou Elhadji Issa

S-36-25 Que la politique du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle révisée soit adoptée telle que modifiée.

PROPOSITION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ ABSOLUE (avec 1 abstention)

10.5. Présentation des inscriptions au printemps 2025

Un bilan des inscriptions en date du 9 mai 2025 est présenté aux membres. Parmi les nombreuses statistiques, l'Université de Hearst compte 68 personnes inscrites pour ce printemps, dont 14 sont inscrites au programme DESP. Cela représente une diminution de 29 inscriptions par rapport à l'année précédente.

Une membre souligne l'intérêt marqué pour le cours *Découvrir le leadership : de la théorie à la pratique*, offert de 16 h à 19 h. En fait, ce cours compte 24 inscriptions. Toutes les personnes inscrites à ce cours sont des membres du corps étudiant actuellement actifs dans un programme d'études à l'Université de Hearst. Bien qu'aucune nouvelle inscription ne provienne de la communauté, cette donnée suggère un intérêt particulier des étudiantes et des étudiants actuels pour ce créneau horaire.

Il est également précisé que les sept cours (ADMN 1106, ADMN 1107, ADMN 4886, HIST 4077, LANG 1007, LANG 3526 et PSYC 4207) sont offerts simultanément sur les trois campus en mode virtuel.

11. Clôture de la réunion

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 16 mai 2025 close à 10 h 28.

12. Questions laissées en suspens

12.1. La révision de la politique et des formulaires du CÉRUH

Stéphane Girard, président

Daniel Fauchon, secrétaire générai

Pour toute demande d'accès à la documentation relative à cette rencontre, veuillez envoyer un message à l'adresse électronique suivante : <u>secretariat_general@uhearst.ca</u>.